

exagéré de leur réclamation, plaida la cause de MM. Mason, Baby et Langevin, auxquels ils ne devaient pas refuser leur confiance, réclamant la temporisation, afin de donner à leurs chefs les moyens de prouver leur bonne foi et leur sincérité, appuyant fortement, en ceci, la position prise par M. Chapleau vis-à-vis des emballés, qui avaient tort dans la forme plus que dans le fond, au point de vue des intérêts du parti conservateur

C'est à plusieurs reprises que sa loyauté l'appela à jouer ce rôle ingrat de modérateur, très ennuyeux pour celui qui s'y dévoue, et tout-à-fait sans gloire, s'il n'est pas sans grand mérite. En 1874, il rendit à ses amis un service encore plus signalé. C'était à la suite de l'affaire des Tanneries. Rappelons en deux mots ce singulier épisode politique. Le gouvernement Ouimet avait échangé une propriété sise aux Tanneries contre la ferme Leduc, plus éloignée de la ville que l'autre. Ses adversaires s'ingénierent à faire voir dans ce marché une spéculation dont avaient profité certains amis du gouvernement. *La Gazette de Montreal* dénonça la chose et M. Irvine remit son portefeuille. Ce double coup de tonnerre, éclatant au milieu d'un parti que le scandale du Pacifique avait rendu défiant, jeta l'affolement dans ses rangs. Personne pour rassurer les esprits. M. Ouimet et ses collègues absents, les journaux rouges faisaient feu de toutes pièces ; il n'en fallut pas davantage pour déterminer une déroute, un sauve-qui-peut. Quand une armée s'est ainsi éparpillée, elle s'égare à tout jamais, s'il ne se présente promptement un homme énergique pour la ramener au camp. M. Lacoste vit le danger que courait son parti. Réunir chez lui quelques amis, leur représenter la nécessité d'agir à l'instant et de trouver un point de ralliement pour ramener les fuyards éperdus, fut pour lui l'affaire d'une soirée.

Il indique comme solution à la crise la démission de M. Ouimet, qui n'a plus à ses côtés que MM. Archambault et Chapleau, MM. Robertson, Ross et Fortin ayant remis leurs portefeuilles, et son remplacement par M. de Boucherville. Sa proposition très pratique fait son chemin et prend une forme tangible, car, quelques jours plus tard, le cabinet de Boucherville remplaçait l'administration Ouimet.

C'est un service ignoré que M. Lacoste rendit alors à son parti, mais tout de même un service qui prenait l'importance d'une planche de salut.

En 1881, le gouvernement Chapleau l'appelle au conseil législatif.